

# Tarifs d'utilisation des réseaux de distribution d'électricité

Conférence tarification réseaux

Dauphine - 28 janvier 2016

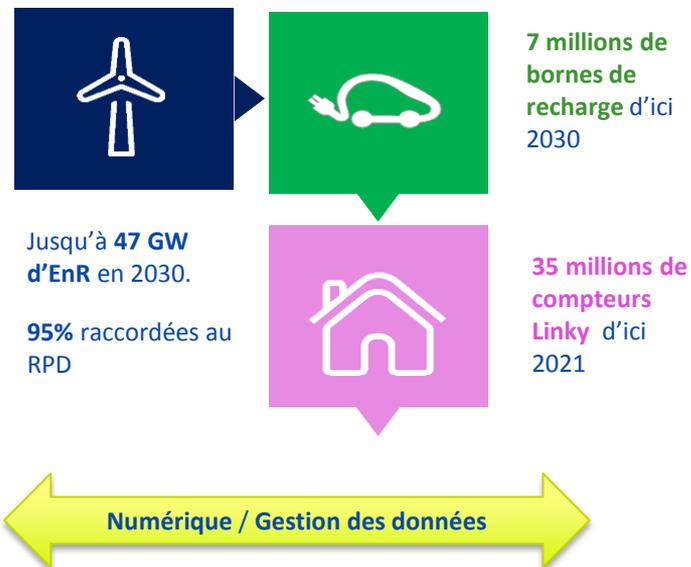


# Contexte

- ERDF partage l'intention de la CRE **d'être aux rendez-vous le Transition Énergétique** et des évolutions technologiques
- ERDF place dans le champ de la réflexion TURPE 5 les **attentes client importantes et différenciées relatives aux service public de distribution**



- Une **méthode garantissant une stabilité du modèle tarifaire, faisant sens économiquement, juridiquement robuste et lisible** pour les acteurs
- Des **évolutions des structure tarifaires préparant l'avenir et garantissant l'efficacité économique des interactions entre agents**

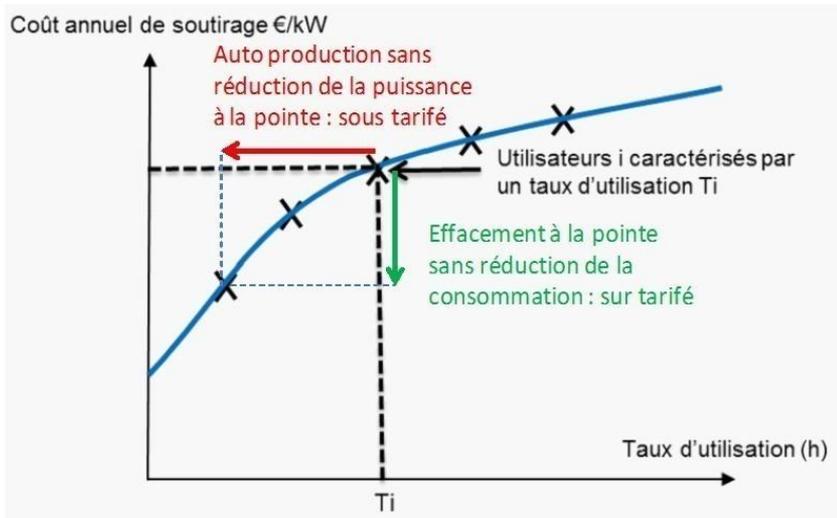


# Adapter le tarif aux nouveaux modes de consommation

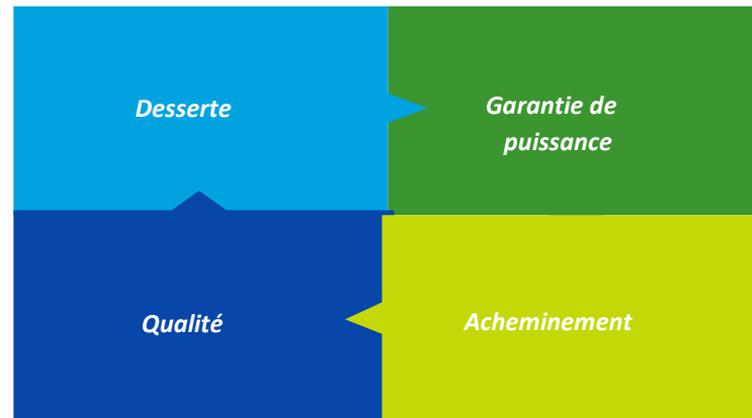
- la tarification binôme (puissance-énergie) se révèle « inadaptée » aux nouveaux modes de consommation
- Les risques de « passager clandestin » s'accroissent : autoproduction pure



- **Repartir des services rendus aux utilisateurs du réseau** et qui ne sont plus liés
- En particulier, identifier les coûts provenant de la **fonction de desserte du réseau**



## 4 services rendus par le réseau



# Répondre aux attentes différenciées de Service Public

« **Consomm-acteurs** » et **Collectivités** revendiquent une influence directe sur leur univers énergétique :

- Accès aux données de consommation
- Modularité de l'accès au réseau dans le tertiaire,
- Raccordement de borne de recharge de VE dans l'existant,
- Partage de production pour une gestion regroupée de bâtiments
- ...

**Linky, le numérique et les solutions de gestion des données permettent au distributeur d'y répondre au plus près des territoires tout en garantissant la solidarité :**

- Plateforme de mise à disposition de données (Watt&Moi, Solen...)
- Utilisation Linky en réponse au besoin de modularité tertiaire
- Décompte permettant le raccordement sur installation intérieure de bornes de recharge de véhicule électrique en résidentiel collectif
- Tarification de l'acheminement permettant, sans déperdition, des expérimentations de partage de production dans un écoquartier

Des ressources sont à engager dont il convient d' **allouer les coûts aux catégories de clients concernés.**



# Valoriser les flexibilités

*La transition énergétique rend impérative une gestion active du réseau, et donnent aux distributeurs un rôle clé dans la gestion du système électrique: les flexibilités raccordées au RPD, en particulier l'effacement, apparaissent comme une des réponses aux enjeux d'ajustement.*

*Les autorités françaises et européennes souhaitent structurer le système électrique via des mécanismes de marché et positionnent les gestionnaires de réseaux au cœur de ces évolutions .*

*ERDF engage sa mutation pour passer de gestionnaire de réseau à gestionnaire de système de distribution (DSO) et porte les positions suivante*

Les GRD sont présents dans ces mécanismes afin de connaître et anticiper l'impact des flexibilités

Les GRD sont co-constructeurs du marché et facilitent son fonctionnement :  
Market Enabler

Dans un environnement Smart Grid, les GRD pourraient être acheteurs de flexibilités

*Le TURPE à période mobile est un des leviers étudiés par ERDF*

- *En HTA, un TURPE à période mobile avec une gouvernance nationale présente une faible valeur réseau. Néanmoins, il contribuerait au maintien du potentiel de flexibilité existant (1GW). **Une activation du signal intégrant une option de gouvernance locale par le distributeur** accroîtrait la valeur.*
- *Pour la gestion du réseau BT, un TURPE à période mobile à gouvernance nationale ne présente pas de valeur dès TURPE 5.*

# Points clés pour l'évolution de la structure tarifaire TURPE 5 : des mesures concrètes s'inscrivant dans la durée

## **Adapter le tarif aux nouveaux modes de consommation**

via par exemple:

- **Un rééquilibrage composante de soutirage au profit de la part puissance-fixe** (benchmark FTI-CL : 30 à 50% avec tendance à la hausse)
- **Une option à 4 index pour le C5**
- **Une conservation de la tarification de la puissance souscrite et une facturation adaptée des dépassements**

## **Répondre aux attentes différenciées de Service Public en faisant porter les coûts des services aux acteurs qui les demandent**

via, par exemple:

- **Une composante de « service public » par segment de clients en remplacement des composantes de gestion et de comptage**
- **Une tarification de l'« accès smart BT »** (modularité, IRVE, expérimentation de production partagée)

## **Répondre aux besoins de flexibilité du distributeur par un ensemble de leviers comportant une activation locale sans perdre de vue les enjeux de coordination du système électrique**

via par exemple:

- **Une préservation des signaux prix heures pleines et heures creuses** (chauffe eau, véhicules électriques)
- **Une optionalité de gouvernance locale d'un TURPE à période mobile HTA**